



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MANCHE

SCPPAT - BECP

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CONCERNANT LA DEMANDE D'AUTORISATION D'AUGMENTER LA PRODUCTION DE GOURDES DE CREMES DESSERT PRESENTEE PAR LA S.A.S. MONT BLANC A SAINTE MERE EGLISE (commune déléguée Chef du Pont)

Par arrêté préfectoral en date du **19 JAN. 2018** il a été prescrit, conformément aux dispositions du code de l'environnement, l'ouverture d'une enquête publique sur le projet présenté par la S.A.S. Mont Blanc, dont le siège social est situé 2 rue du Capitaine Rex Combs – Chef du Pont à Sainte Mère Eglise, à l'effet d'être autorisée à augmenter la production de gourdes de crèmes dessert au sein de la laiterie qu'elle exploite à ladite adresse, activité figurant à la nomenclature des installations classées soumises à autorisation sous les rubriques n° 2230-A, 3642.3, 4735.1a

La personne responsable du projet est M. PLATEAU, directeur d'usine de la S.A.S. Mont Blanc, auprès duquel des informations peuvent être sollicitées (2, rue du Capitaine Rex Combs – Chef du Pont 50480 SAINTE MERE EGLISE – 02.33.21.71.71). Les informations relatives à cette procédure peuvent être demandées auprès du préfet de la Manche (bureau de l'environnement et de la concertation publique).

Ce projet a fait l'objet d'une étude d'impact conformément aux dispositions des articles R.122-1 et suivants du code de l'environnement. Cette étude d'impact ainsi que l'avis de l'autorité environnementale figureront parmi les pièces du dossier mis à disposition du public pendant l'enquête.

Cette enquête d'une durée de 32 jours se déroulera du **MARDI 13 FEVRIER 2018** au **VENDREDI 16 MARS 2018** inclus (*clôture de l'enquête à 18 h 00*), en mairies de **SAINTE MERE EGLISE** (siège de l'enquête) et de **CHEF DU PONT**, où le dossier sera déposé et pourra être consulté pendant les heures habituelles d'ouverture au public, (à titre indicatif pour Sainte Mère Eglise le lundi de 13 h 30 à 18 h 00, mardi, jeudi et samedi de 8 h 30 à 12 h 00 et le mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00 et pour Chef du Pont du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 45). Il sera également consultable sur un poste informatique mis à la disposition du public à la préfecture de Saint-Lô, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 00 (bureau de l'environnement et de la concertation publique) et sur le site internet suivant <https://www.registredemat.fr/mont-blanc-sas>

M. Gérard PASQUETTE, officier de marine à la retraite, est désigné pour remplir les fonctions de commissaire-enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public en mairies de :

Lieu	Dates de permanences	Horaires
SAINTE MERE EGLISE	Mardi 13 février 2018	de 9 h 00 à 12 h 00
	Samedi 3 mars 2018	de 9 h 00 à 12 h 00
	Vendredi 16 mars 2018	de 15 h 00 à 18 h 00
CHEF DU PONT	jeudi 22 février 2018	de 14 h 45 à 17 h 45
	vendredi 9 mars 2018	de 14 h 45 à 17 h 45

pour recevoir toutes observations, propositions sur le projet. Celles-ci pourront également être adressées :

- par correspondance au commissaire-enquêteur à la mairie de SAINTE MERE EGLISE et seront annexées au registre d'enquête,
- par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.registredemat.fr/mont-blanc-sas> où elles resteront accessibles pendant toute la durée de l'enquête,
- par courrier électronique à l'adresse suivante mont-blanc-sas@registredemat.fr qui seront consultables après leur réception sur le site internet de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête publique, copies du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, en mairies de SAINTE MERE EGLISE et de CHEF DU PONT, à la préfecture de la Manche (bureau de l'environnement et de la concertation publique) et sur le site internet des services de l'Etat dans la Manche www.manche.gouv.fr/Publications/Annonces-avis

La décision d'autoriser ou non la S.A.S. Mont Blanc à augmenter la production de gourdes de crèmes dessert sera prise par arrêté du préfet de la Manche.

Pour le Préfet

La Cheffe de Service

Véronique NAËL

BP 70522 - 50002 SAINT-LO CEDEX - Tél. : 02.33.75.49.50 - Mél. : prefecture@manche.gouv.fr
Heures d'accueil du public les lundi, mardi, jeudi et vendredi (bureau des migrations et de l'intégration) : de 8 h 30 à 12 h 30
www.manche.gouv.fr

Accueil général ouvert les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 17 h 00